

2012-2017

### DOMAINE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

#### LICENCE PROFESSIONNELLE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

##### SPECIALITE ANIMATEUR TECHNIQUE DE BASSIN VERSANT (DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES – URBANISME)

###### OISEAU

50 rue J.-J. Rousseau - 76600 Le Havre

☎ 02.32.74.42.29

oiseau@univ-lehavre.fr

www.univ-lehavre.fr

**BUREAU DES STAGES** 02.32.74.41.31

###### RESPONSABLE

ALBAN BOURCIER

alban.bourcier@univ-lehavre.fr

###### UFR LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

25, rue Philippe Lebon

76086 Le Havre Cedex

☎ 02.32.74.42.00

Fax 02.32.74.42.04

###### BUREAU ACCUEIL ETUDIANTS

lsh@univ-lehavre.fr

☎ 02.32.74.40.99

###### CANDIDATURE

Le dossier est téléchargeable

sur le site [http://www.univ-](http://www.univ-lehavre.fr/enseign/lsh/index.html)

[lehavre.fr/enseign/lsh/index.html](http://www.univ-lehavre.fr/enseign/lsh/index.html)

Procédure et liste des pièces à  
fournir disponible sur le dossier

###### VAE

(Validation d'acquis de l'expérience)

Formation Continue

☎ 02.32.74.44.48

###### ECHANGES INTERNATIONAUX

Service des Relations

Internationales (SRI)

Faculté des Affaires

Internationales - RDC

☎ 02.32.74.42.24

###### ETUDIANTS ETRANGERS

Service de la Vie Etudiante

50, rue J.-J. Rousseau

76600 Le Havre

☎ 02.32.74.40.76

###### OBJECTIFS DE LA FORMATION

La licence professionnelle «Animateur technique de bassin versant» doit son existence à la nécessité d'implanter en territoire rural ou urbain des interlocuteurs locaux en charge de problématiques environnementales ayant trait au développement des territoires. De ce fait, cette licence s'articule autour de :

- la qualification nécessaire à de nouveaux métiers publics (animateur de bassin versant, conseiller érosions agricoles, technicien en assainissement autonome, collaborateur agri-environnement...);

- l'identification d'un public recherchant une qualification supplémentaire pour favoriser son insertion professionnelle (notamment parmi les étudiants attirés par les problématiques environnementales et de planification territoriale);

- des enseignements assurés par le monde professionnel (40% de l'ensemble des enseignements délivrés) ce qui facilite également les possibilités de stages et de projets tuteurés).

###### ADMISSION

Selon le dossier de l'étudiant, les formations universitaires suivantes constituent des pré-requis validés à BAC+2 dont les orientations thématiques et/ou techniques sont en parfaite adéquation avec la LP ATBV :

À l'issue des classes de DU Management du territoire et des organisations rurales, Patrimoine et développement local...

À l'issue des classes de DUT des IUT Génie biologique, Génie de l'environnement, Hygiène-Sécurité-Environnement...

À l'issue d'une Licence Niveau 2 des universités Géographie, Géographie Mention Aménagement ; Sciences, Technologies, Santé Mention Physique, Mention *Sciences de la Terre et de l'univers*, Mention Chimie, Biologie

À l'issue des classes de BTS et BTSa des lycées et centres de formation Analyse et conduite de systèmes d'exploitation, Métiers de l'eau, Gestion et protection de la nature, Technologies végétales, Assistant de gestion de PME/PMI, Métiers de l'agriculture...

Des profils de formation précis peuvent également être cités au titre des formations pouvant constituer un pré-requis à une admission dans cette licence professionnelle :

- BTSa Gestion et Maîtrise de l'Eau
- BTSa Gestion et Protection de la Nature
- BTS Assistance Technique d'Ingénieur
- BTSa Aménagements Paysagers
- BTSa Gestion Forestière
- DEUST Gestion de l'Espace Naturel

## CANDIDATURE

**Attention**, ceci est un dossier de candidature. En cas d'acceptation, le dossier est téléchargeable sur le site <http://www.univ-lehavre.fr/enseign/lsh/index.html>

En cas d'acceptation, téléchargez le dossier d'inscription ci-dessous :

[http://www.univ-lehavre.fr/ulh\\_services/IMG/pdf/dossier\\_d\\_inscription\\_compiled\\_2012-2013.pdf](http://www.univ-lehavre.fr/ulh_services/IMG/pdf/dossier_d_inscription_compiled_2012-2013.pdf)

et prendre un rdv : [http://www.univ-lehavre.fr/ulh\\_services/Pour-contacter-votre-composante.html](http://www.univ-lehavre.fr/ulh_services/Pour-contacter-votre-composante.html)

## ORGANISATION DE LA FORMATION

### **Deux alternatives possibles de formation**

*La voie étudiante* : statut étudiant

*La formation continue* : salarié ou demandeur d'emploi en validation des acquis de l'expérience (VAE)

### **Les enseignements**

Le volume horaire des cours est de 506h présentiels (réparties en travaux dirigés (TD 293h) et en cours magistraux (CM 213h). Une part importante (40%) des enseignements est assurée par des professionnels.

Le semestre d'enseignement est organisé sur 21 semaines de septembre à mars durant lesquelles les étudiants réalisent en groupe leur projet tuteuré.

### **Le projet tuteuré**

Le projet tuteuré a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir des procédures d'analyse et de traitement des données dans le but d'aboutir à un résultat pratique directement utilisable par les commanditaires. Ils ont donc à mettre en œuvre l'ensemble des méthodes enseignées dans les différentes unités d'enseignement.

Le projet tuteuré est réalisé par groupe de 3 ou 4 étudiants, il est réalisé au cours du semestre d'enseignement.

Ce projet donne lieu à un rapport écrit, noté par l'enseignant chargé du suivi, et à une soutenance orale devant un jury composé de professionnels et d'enseignants.

### **Le stage en milieu professionnel**

Le stage en milieu professionnel, d'une durée minimum de 3 mois, permet de mettre en œuvre *in situ* les connaissances, les outils et les techniques acquis dans le cadre d'un sujet proposé par l'organisme d'accueil. Un mémoire d'étude est élaboré à l'issue du stage. La note finale tient compte de l'appréciation du déroulement du stage en entreprise, de l'avis du responsable du stage, du document écrit et de la soutenance orale de présentation de ce document.

## DEBOUCHES

L'obtention de la licence professionnelle « Animateur technique de bassin versant » permet l'accès à des emplois dans des structures publiques ou privées (associations, collectivités, chambres consulaires...).

Ces emplois se répartissent en trois spécialités :

- emplois à vocation agricole : érosion, ruissellement, pesticides, gestion des effluents et autres apports ;  
emplois liés aux espaces collectifs : rivières et zones humides, eau potable et assainissement, documents d'urbanisme ;
- emplois liés à l'artisanat, aux très petites entreprises (TPE) : maîtrise des processus, gestion des déchets et des effluents.

## POURSUITES D'ETUDES

L'objectif premier est la professionnalisation avec intégration au marché de l'emploi à l'issue de la formation. À titre exceptionnel, une passerelle vers un master professionnel offrant des spécialités et options d'aménagement est envisageable. Cette possibilité sera étudiée au cas par cas en fonction des critères de recrutement du master choisi.

**LICENCE PROFESSIONNELLE**  
**AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME**

UE	ECTS	INTITULE DE L'UE	COMPETENCES ATTENDUES	DUREE TOTALE (EN HEURES)	CM	TD	COEF
AT.1	3	REGLEMENTATION ET COOPERATION INTERCOMMUNALE	Cadres institutionnel, réglementaire et administratif	30h	15h	15h	3
AT.2	3	ENTITES ECONOMIQUES ET OUTILS FINANCIERS	Fonctionnement et pilotage, impact financier des opérations	30h	15h	15h	3
AT.3	4	GESTION DURABLE DES TERRITOIRES	Processus évaluatifs des projets de territoires	40h	20h	20h	3
AT.4	4	APPROCHE SYSTEMIQUE DU BASSIN VERSANT	Gestion des composantes hydrologiques	40h	25h	15h	4
AT.5	4	METHODOLOGIE DES TECHNIQUES HYDROLOGIQUES ET HYDRAULIQUES	Méthode utilisées en science de l'eau et maîtrise d'œuvre de terrain	30h	10h	20h	4
AT.6	4	GENIE ECOLOGIQUE ET FORESTERIE	Techniques de diagnostic, d'entretien et de fixation au droit des cours d'eau	30h	18h	12h	4
AT.7	3	CONDUITE DE PROJET EN AMENAGEMENT	Protocole de mise en œuvre d'un projet (enjeux, acteurs, stratégies, solutions)	30h	15h	15h	2
AT.8	3	NEGOCIATION ET AIDE A LA DECISION	Portage d'un projet et méthodes de négociation	30h	15h	15h	1
AT.9	3	TECHNIQUES D'ENQUETE	Elaborer un questionnaire, mener et traiter une enquête, communiquer	30h	10h	20h	2
AT.10	3	BASES DE DONNEES ET SYSTEMES D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE	Méthodes de structuration et d'administration des données	40h	20h	20h	2
AT.11	4	SYSTEMES D'INFORMATION TERRITORIAL ET EAU	Dimensionnement d'un SIG et analyses spatio-thématiques	50h	25h	25h	3
AT.12	2	ITINERAIRE DE PROFESSIONNALISATION ET MISE EN SITUATION	Animation de réunions, techniques de prise de parole et d'entretien	30h	15h	15h	1
AT.13	2	ENSEIGNEMENTS SPECIALISES ET PRATIQUE DU TERRAIN	Levés de terrain (GPS, topographiques, linéaments), prise de notes	30h	10h	20h	2
AT.14	6	ENCADREMENT METHODOLOGIQUES DES PROJETS TUTORES	Interpréter un commande, respect des échéances, valorisation des résultats	30h		30h	X
AT.15	12	ENCADREMENT METHODOLOGIQUE DES STAGES ET DES MEMOIRES D'ETUDES	Qualités rédactionnelles, structuration des idées, construire un argumentaire	36h		36h	X

Volume horaire global de la formation (hors projet tutoré et hors stage) : 506H sur 21 semaines (soit 21 heures/semaine)  
Volume horaire du projet tutoré : 150H équivalent TD sur 21 semaines (dont 30H d'encadrement réparties entre les tuteurs)  
Durée du stage (en semaines) : 12 semaines au minimum (dont 36H TD d'encadrement réparties entre les tuteurs).